

## Quel nichoir ?



### *Présentation technique*

Le nichoir est composé de deux parties :

- Une cloison de séparation : limite l'entrée de la lumière
- Chambre de ponte : dont le fond sera garni de sciure/copeaux pour plus de confort.

Enfin, afin de limiter toute prédation par la fouine, un dispositif anti-fouine doit être installé. Celui-ci est représenté par un seau en plastique découpé en biais.

### *Quelle localisation ?*

Le nichoir doit :

- De préférence éloigné des grands axes routiers (nationales, autoroutes),
- Se situer dans un bâtiment de préférence à l'abri du dérangement, dont la cavité utilisée par la chouette reste accessible de l'extérieur et à l'abri des intempéries et à l'opposé des vents dominants,
- Se situer en hauteur (min. 6 m), à l'abri des prédateurs (fouine, chat...) et dont le dispositif anti-fouine doit se trouver éloigné (d'au moins 1 mètre) de tout point d'appui potentiel pour le prédateur (poutre, muret...).

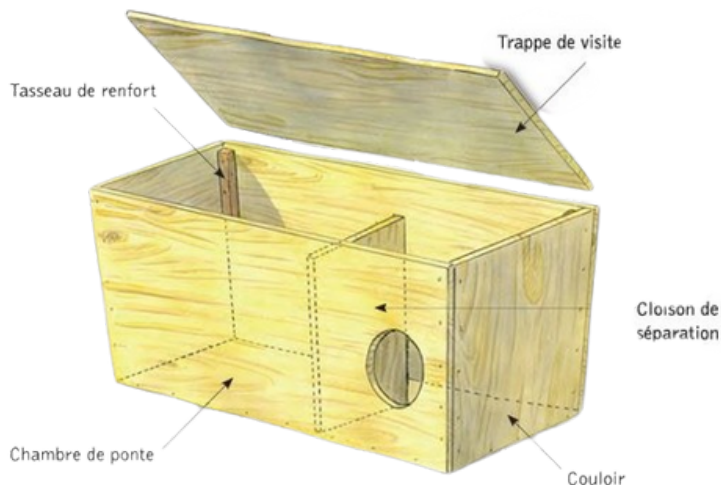
### *Quand l'installer ?*

La période optimale reste l'automne afin d'habituer le/les individu.s présent.s.

### *Quel entretien ?*

Entre septembre et octobre, le nichoir peut être vérifié afin de limiter la propagation de parasites et de maladies. Celle-ci s'effectue en vidant complètement le nichoir et en remplaçant le contenu par une nouvelle sciure/copeaux.

Tous les 5 ans, l'application d'huile de lin sur l'extérieur est optimale.



Dispositif anti-fouine



**MERCI POUR VOTRE AIDE !**

Pour plus d'informations, pour rejoindre le groupe (prospections, suivi) ou pour nous faire parvenir vos observations (présence ou absence) merci de nous contacter ! Mail : [effraiesdetonclocher@yahoo.com](mailto:effraiesdetonclocher@yahoo.com)

Référent.e.s : A. PUTIGNY 06.52.71.23.69 ; L. SPAGNOLI 06.79.10.18.81 ; S. LAZZARONI : 06.10.67.52.6

